

### TERMES DE REFERENCE

OBJET	Création graphique et impression des divers supports visuels pour le projet «Territorialisation des politiques migratoires dans la région Sous-Massa », et Production de trois (3) capsules vidéo.
DATE PUBLICATION	01 juin 2022
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES	<b>12 Juin 2022</b>

Nom de la personne contact : Jihane MAHER

Email pour postuler : [recrutement@migdev.org](mailto:recrutement@migdev.org)

Référence à rappeler dans l'objet de votre mail : **MD Expert Communication -TPM/2022**

## I. Contexte de la prestation

### PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION « MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT »

L'association franco-marocaine « Migrations & Développement » (M&D), créée dans les années 1980 dans le Sud de la France par des militants associatifs marocains et français, est partie prenante de l'histoire de la migration en France et au Maroc depuis près de 40 ans.

M&D a accompagné les mutations de ce phénomène social ici et là-bas, ainsi que les évolutions institutionnelles politiques publiques. En Europe, avec l'appui aux actions de migrants pour le développement de leur région d'origine. Au Maroc, dans le soutien aux projets de développement local dans l'Atlas marocain. M&D s'engage à valoriser les migrants, acteurs de développement local en soutenant les diasporas dans leur lien au territoire et en s'ouvrant aujourd'hui sur l'immigration au Maroc pour une meilleure intégration dans la société locale.

Notre ambition est de soutenir l'autonomie des populations dans le choix de vivre et de travailler dans leurs territoires, de le quitter ou d'y revenir, en demeurant ouvertes sur l'Autre, notamment par l'association de la diaspora qui émane de ce territoire ainsi que la « diaspora de cœur ».

### OBJET DE LA MISSION

Cet appel à consultation a pour objet la sélection d'un auto-entrepreneur ou agence de communication qui aura pour mission la production de :

- 1- **Création graphique des divers supports visuels pour le projet « Territorialisation des politiques migratoires dans la région Souss-Massa ;**
- 2- **Travaux d'impression des supports de communication :**
- 3- **Production de trois (3) capsules vidéo sur :**
  - Les procédures de l'enregistrement des enfants migrants à l'état civil,
  - Les procédures d'inscription des enfants migrants à l'école primaire publique,
  - Et une vidéo promotionnelle des bureaux d'accueil et d'orientation des migrants.

### CONTEXTE DU PROJET

En 2013, le Maroc lance une politique migratoire en s'appuyant sur la Constitution de 2011 qui confère au marocains du monde et aux étrangers installés et de passage les mêmes libertés fondamentales qu'aux citoyens marocains. Cette politique qui se veut « humaniste, globale et cohérente » s'articule autour de deux grandes stratégies : la Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidents à l'étranger - SNMRE et la Stratégie Nationale d'immigration et d'Asile - SNIA.

Le nouveau positionnement du Royaume du Maroc sur la MIGRATION dans l'espace euro-africain qui est traduit par l'accueil du 11em Forum Mondial sur la Migration et Développement à Marrakech le 7 Décembre 2018 et la mise en place d'un Observatoire Africain des Migrations inauguré le 18 décembre 2020 à Rabat.

Le projet « Territorialisation des Politiques Migratoires » entend apporter un appui aux acteurs locaux pour faciliter la territorialisation de ces stratégies nationales sur la migration au niveau de la Région Souss Massa dans le cadre du Programme Régional des Initiatives de la Migration- PRIM soutenu techniquement par Expertise France et financé par L'AFD.

## CADRAGE DE LA PRESTATION

### *Concernant les vidéos de sensibilisation aux procédures d'accès aux droits communs pour les migrants subsahariens au Maroc (Ecole et Etat civil)*

La région de Souss Massa est devenue peu à peu une terre d'accueil pour les ressortissants des pays tiers. Alors que jadis les séjours étaient de courtes durées, Il est observé depuis quelques temps, une immigration de résidence des ressortissants des pays tiers, en situation administrative régulière et irrégulière. La recherche de travail dans les fermes, la douceur du climat de la région, les études, etc., sont les diverses raisons qui les attirent beaucoup à s'installer. A cela s'ajoute la nouvelle trajectoire migratoire qui s'est développée dans le Sud.

L'augmentation de cette population fait naître des besoins individuels croissants mais aussi collectifs, notamment les droits communs tel que la santé, l'éducation, l'emploi, la protection des femmes et des enfants, l'insertion professionnelle etc.

C'est dans ce sens que le Maroc a lancé en 2014 une politique globale relative aux questions d'immigration et d'asile. Cependant, quoique plusieurs dispositifs d'intégration des Ressortissants des Pays Tiers ont été mis en place et adoptés par l'Etat, ils ne sont ni connus, ni promus auprès de la population migrante, ce qui limite leur intégration.

M&D, dans le cadre de son projet, TPM, accompagne les administrations provinciales et locales notamment les services de santé, d'éducation, de l'emploi en lien avec les Collectivités, dans l'organisation des campagnes pour informer et sensibiliser les migrants sur les services existants et comme y accéder. Ces activités à destination du grand public visent également à sensibiliser les citoyens marocains à l'interculturalité et le vivre ensemble.

L'association vise à toucher un public plus élargi à travers la création de deux vidéos d'information sur les procédures d'inscription à l'état civil et à l'école primaire publique d'un enfant migrant dans la région SM.

### *Par rapport à la vidéo promotionnelle des Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Migrants (BAOM)*

Les **BAOMs** sont une des résultantes de 30 ans d'accompagnement par Migrations & Développement (M&D) de l'investissement des migrant(e)s dans le développement de leur pays d'origine dans un contexte de décentralisation et d'implication des collectivités territoriales dans le développement local. Depuis sa création, l'association Migrations & développement a fait de l'implication des migrant(e)s dans le développement de leurs régions d'origine, et de la valorisation de leurs rôles comme acteurs incontournable du développement, son cheval de bataille. Une réflexion a cependant commencé à s'opérer depuis 2007, en intégrant un travail spécifique en lien avec l'accompagnement des migrant(e)s retraités (ou leurs ayants droit) ayant des difficultés à faire valoir, au Maroc, leurs droits acquis dans le pays d'émigration (France, Belgique...). Le premier

Bureau d'Accueil et d'Orientation des Migrants (BAOM) a été ouvert au sein de la Maison du Développement à Taliouine, berceau d'action historique de M&D.

La nouvelle génération des BAOM permettra d'opérer pleinement à l'accompagnement et l'orientation des Marocain.e.s Résidents à l'Etranger(MRE) et des Ressortissants des Pays Tiers en termes :

- 1- D'accueil et d'information des migrant.e.s : écoute active, recueil des besoins et des attentes des migrant.e.s, clarification, analyse, évaluation des contenus des dossiers et reformulation si nécessaire.
- 2- D'orientation des migrant.e.s vers les services adéquats en fonction de leurs demandes (prise de contact avec les organismes concernés, retour des informations, mise à jour, suivi de la situation, identification de nouveaux services) ;
- 3- D'accompagnement des démarches d'accès aux droits sociaux et services administratifs
- 4- De collecte, traitement, analyse des données sur les migrant.e.s et les flux migratoires et les partager à différents niveaux.

## II. RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

La présente prestation vise principalement à la réalisation de :

### **Lot N° 1 : Conception et mises en page de visuels pour le projet « Territorialisation des politiques migratoires dans la région Souss-Massa » suivants :**

- **3 plaquettes format A4**
  - o *Thématique 1 : procédure d'inscription à l'école ;*
  - o *Thématique 2 : procédure d'inscription à l'état civile ;*
  - o *Thématique 3 : présentation BAOM*
- **16 dépliants format A5 (2 volets) pour chaque commune**
- **16 plaques signalétiques pour chaque partenaire du projet**

### **Lot N° 2 : Impressions des supports de communication :**

- **3 Plaquettes format A4 par thématique cités ci –dessus (Impression numérique Quadri sur A4 recto. Papier cartonnée 300g avec pelliculage Recto mat). 200 exemplaires par plaquette**
- **16 -dépliants de présentation BAOM pour les 16 communes format A5 (2 volets) (Impression numérique Quadri sur A4 recto/verso. Papier couché mat 170g). 200 exemplaires par dépliant**
- **16 Plaques signalétiques (Format 40x20 cm, Matière principale Plexiglas rigide Ep 4-6mm, avec marquage vinyle ou impression HD sur adhésive, Fixation : 04 Entretoise en inox fournis avec plaque). 16 exemplaires.**

### **Lot N° 3 : Production de 3 capsules vidéo, conformément aux spécifications suivantes :**

- 1 vidéo de présentation « procédure de l'inscription à l'école », *Storytelling animated character* Durée : 3-4 minutes max ; Langue française et sous-titrage en Arabe**
- 1 vidéo de présentation « procédure de l'inscription à l'état civil », *Storytelling animated character* - Durée : 3-4 minutes max ; Langue française et sous - titrage en Arabe**
- 1 vidéo d'animation graphique sur les Bureaux d'accueil et d'orientation des migrants (BAOM), Durée : 2 à 3 minutes max ; Langue française et sous –titrage en arabe**

**A noter :** les vidéos seront destinées au grand public (les migrants de SM), mais aussi aux décideurs, cadres, fonctionnaires, élus, représentants locaux et régionaux.

### III. LIVRABLES

Le/la prestataire devra livrer les éléments suivants :

#### Pour le Lot N°1 et 2 :

- Un cahier des charges des divers supports visuels du projet
- Devis des impressions des supports de communication pour validation par Migrations & Développement

#### Pour le Lot N°3 :

- Un **cahier des charges** pour la production des 3 vidéos,
- Un **script pour la réalisation** et le montage des 3 vidéos animée pour validation par M&D
- Une proposition de voix OFF en français pour validation par M&D
- Des story – telling par vidéo pour validation par M&D

A noter, la remise des livrables est fixée au plus tard, **la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre 2022.**

**NB :** Le contenu éditorial pour la conception et la charte graphique à respecter sera communiquée au/x prestataire.s retenu.e.s

### IV. QUALIFICATIONS REQUISES

Le/la prestataire doit répondre aux qualifications suivantes :

- Une formation universitaire en communication.
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans la production audiovisuelle et particulièrement la réalisation de vidéos animées
- Disposer des ressources humaines qualifiées pour ce type de travail.
- Maîtrise parfaite de la langue arabe et française est indispensable
- Une attention particulière sera accordée aux prestataires ayant des compétences requises sur des interventions similaires.

### V. DOSSIER DE SOUMISSION

Le/la prestataire devra présenter un dossier complet comprenant les éléments suivants :

#### Un dossier administratif qui devra comporter :

- Pour les entreprises : Une copie légalisée des statuts et l'attestation d'immatriculation au registre de commerce
- Pour les auto-entrepreneurs : l'attestation d'immatriculation au registre national et une copie de CIN certifiée conforme.
- Les présents TDR paraphée et signé à la dernière page.

#### Une offre technique qui devra comporter les éléments suivants :

- Le **CVs de l'expert et autres membres de l'équipe** qui travailleront sur le projet, ainsi que des références de projets audiovisuels réalisés

- **La note méthodologique** comprenant une proposition technique, les objectifs de la prestation, avec un planning commenté
- Fournir au **minimum deux productions similaires** réalisées (via lien/url)
- **Une offre financière détaillée** : prestation, honoraires et frais (Montants HT et TTC).

Les droits et obligations du prestataire retenu feront l'objet d'un contrat avec l'Association Migrations & Développement.

## VI. SUIVI DE LA MISSION

Le travail du prestataire sera suivi à chaque étape par l'Association Migrations & Développement qui aura pour mission la validation de tous les livrables. Migrations & Développement sera le garant du bon déroulement de la prestation et le réajustement éventuel du calendrier, selon l'avancement global du projet.

## VII. OUVERTURE ET EXAMEN DES OFFRES ET APPRECIATION DES CAPACITES DES SOUMMISSIONNAIRES

L'examen des offres et l'appréciation des capacités des soumissionnaires s'effectuent conformément aux dispositions suivantes.

### Phase 1 : Examen des dossiers administratifs

La commission de jugement analysera les éléments des dossiers administratifs conformément au *dossier de soumission* des présents TDR

### Phase 2 : Examen des OFFRES techniques

Dans cette phase ne seront prises en compte que les offres ayant été retenues à l'issue de la phase 1.

La commission procédera à l'analyse des offres techniques des candidats retenus. A cet effet, ces offres

Seront jugées sur la base d'une évaluation technique sur la base des critères suivants :

- Note méthodologique
- Qualifications de l'équipe proposée

Pour ce faire, il sera appliqué le barème de notation ci-dessous, et dont le détail est précisé sur le tableau ci-après « Barème détaillé de notation de l'offre technique » :

- Qualité de l'approche méthodologique : notée sur 40 points
  - Qualification et expériences de l'équipe des intervenants dans le domaine d'intervention demandé : notées sur 60 points :
- 1- L'ancienneté de l'intervenant est considérée à la date de remise du diplôme.
  - 2- L'expérience de l'intervenant est évaluée en se référant au nombre de références mentionnées dans son CV qui doit être dûment signé légalisé

*Il est à considérer qu'en termes d'analyse et d'appréciation des expériences en métiers de réalisation, montage, ingénierie du son, et graphique, c'est le nombre et la qualité des références exigées qui*

*seront prises en compte. De ce fait, une seule personne qui justifie de ces références peut être déclarée adjudicataire, si, bien sur son offre est la plus avantageuse dans sa globalité.*

- La note méthodologie doit être paraphée à chaque page et signée à la dernière page.
- Tout planning non commenté et non signé ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la note méthodologique.
- La commission d'évaluation se réserve le droit de vérification de l'authenticité des informations mentionnées dans les CV des experts.
- Après évaluation de l'offre technique, le/la prestataire ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points ne sera pas retenu.